

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Paris, le - 9 DEC. 2020

La Présidente

Nos réf. : D 0310

Monsieur le Président, Cher Collègue,

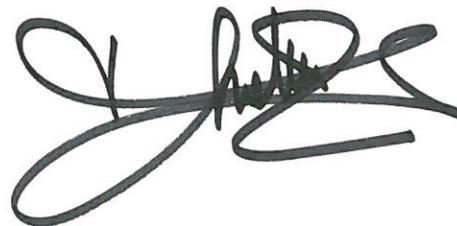
L'accès prochain à des vaccins marque une étape très importante dans l'évolution de la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de covid-19.

C'est pourquoi, afin d'éclairer les commissaires aux affaires sociales ainsi que l'ensemble de nos collègues et, au-delà, nos concitoyens, sur ces enjeux, le bureau de notre commission a accueilli favorablement la proposition que je lui ai faite ce jour de demander à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques de se saisir de la question de la stratégie vaccinale contre la covid-19.

En application des dispositions du V de l'article 6 *ter* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires, je souhaiterais donc que l'Office entreprenne des travaux en ce sens.

Dans l'attente de la publication de ces travaux et en vous en remerciant par avance, je vous prie de croire, Monsieur le Président, Cher Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Fadila KHATTABI



M. Cédric VILLANI
Député de l'Essonne
Président de l'Office parlementaire d'évaluation
des choix scientifiques et technologiques (OPECST)
Assemblée nationale